

Distribution de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal : source de difficultés d'apprentissage du français langue étrangère au Ghana

Comfort Sefakor GAMEDA

Institute of Languages, Accra-Ghana
scgameda@unimac.edu.gh

Selom DJOKPE

Institute of Languages, Accra-Ghana
sdjokpe@unimac.edu.gh

Résumé : La position de l'adjectif épithète continue à intriguer les locuteurs de la langue française. La question qui se pose c'est comment se fait-il que tantôt l'adjectif précède son substantif, tantôt lui succède. Y a-t-il des théories qui puissent rendre compte des subtilités de cette situation? Ces questions sont au cœur de nos réflexions dans la présente étude. Notre objectif de travail est d'examiner et de faire une analyse critique des arguments sur la distribution de l'adjectif épithète par rapport au nom qu'il qualifie afin d'en tirer des suggestions plausibles pour une contribution au traitement du sujet lié à la position de l'adjectif épithète. Notre méthodologie porte sur une analyse critique de quatre articles sur la question centrale ainsi qu'une analyse empirique de données d'un test linguistique composé par des étudiants de première année à University of Media, Arts and Communication- Institute of Languages (UniMAC-IL), Accra. Selon nos analyses, nous avons observé que la plupart des explications théoriques proposées pour la résolution du problème de la place de l'adjectif épithète sont complexe à comprendre et sur 165 réponses des étudiants analysées, le taux global de réussite est 42,4 %, contre 57,6 % taux d'échec. Les résultats montrent une prédominance des erreurs liées à la généralisation de la postposition, à la surgénéralisation de l'antéposition et à l'influence de l'anglais, langue de scolarisation du Ghana. En conclusion, nous sommes d'avis que la théorie de focalisation proposée par Noelk (2001), est la meilleure et que, si simplifier et bien exploiter peut aider à résoudre le problème visé.

Mots clés : adjectif épithète, théorie de la focalisation, antéposition, postposition, syntagme nominal.

Abstract: The position of the attributive adjective continues to intrigue speakers of the French language. The question that arises is: how is it that sometimes the adjective precedes the noun it modifies, and sometimes it follows it? Are there any theories that can account for the subtleties of this situation? These questions are at the heart of our reflections in this study. Our research objective is to examine and critically analyze the arguments regarding the distribution of the attributive adjective in relation to the noun it modifies, in order to derive plausible suggestions that may contribute to the discussion of the topic related to the position of the attributive adjective. Our methodology involves a critical analysis of four articles on the central issue as well as an empirical analysis of data from a linguistic test administered to first-year students at the University of Media, Arts and Communication - Institute of Languages (UniMAC-IL), Accra. According to our analyses, we observed that most of the theoretical explanations proposed to resolve the issue of the placement of the attributive adjective are complex to understand, and out of 165 student responses analyzed, the overall success rate was 42.4%, compared to a 57.6% failure rate. The results show a predominance of errors related to the generalization of postposition, the overgeneralization of pre-position, and the influence of English, the language of instruction in Ghana. In conclusion, we are of the view that the theory of focalization proposed by Noelk (2001) is the best one and that simplifying and making effective use of it can help resolve the problem at hand.

Key Words: attributive adjective, focus theory, preposition, postposition noun phrase.

Introduction

Selon Nølke (2001), « la position de l'adjectif épithète continue à intriguer les locuteurs de la langue française » elle s'est demandée comment se fait-il que tantôt l'adjectif précède son substantif et tantôt lui succède. Y a-t-il des théories qui puissent rendre compte des subtilités de cette situation? Les préoccupations de Nølke sur la distribution de l'adjectif épithète constitue l'objet de ce travail dont le sujet est: *Distribution de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal :source de difficultés d'apprentissage du français langue étrangère au Ghana.*

Giry-Schneider, et Laporte (2011) proposent une trentaine de propriétés syntaxico-semanticques qui peuvent aider à repartir les adjectifs prédicatifs du français en une quarantaine de classes. Giry-Schneider (2005) et Laporte (2005), déclarent que dans le texte, les adjectifs figurent essentiellement en position épithète ; certain même sont strictement épithète. Cette déclaration expose le rôle prédominant de l'adjectif épithète dans des textes. Il nous revient alors d'examiner les arguments sur la distribution de l'adjectif épithète par rapport au nom qu'il qualifie.

A propos de la position relative de l'adjectif et du nom dans le groupe nominal, Abeillé et Godard (1999), posent que c'est l'un des problèmes étudiés de la grammaire française. Tout en admettant la complexité des données sur l'adjectif épithète, elles constatent que bien que l'ordre soit plus libre qu'en anglais, et que certaines différences sémantiques paraissent corrélées avec la position de l'adjectif, cet effet est beaucoup plus éluusif ou absent dans d'autres cas. Telle est la problématique de la distribution de l'adjectif épithète dans le groupe nominal et il paraît très difficile, sinon impossible d'avoir un facteur unique qui puisse expliquer la détermination de la position de l'adjectif épithète. Signalons, avant de continuer, que cette problématique de la syntaxe de l'adjectif épithète et ses effets concomitants sémantiques constituent un problème majeur d'appropriation de l'adjectif épithète aux apprenants de FLE. Tournons notre attention vers des explications données par les grammairiens de langue française sur la position de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal.

1. Analyse critique des articles

Cette section porte sur quatre articles écrits sur les problèmes posés par la position de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal et des suggestions proposées pour la résolution des problèmes.

2. Explications linguistiques sur la distribution de l'adjectif épithète.

Dans cette section du travail, nous allons passer en revue des explications des faits impliqués dans la distribution de l'adjectif épithète comme présentée par deux travaux sur le sujet cible. De sa part, Nølke (1996) observe que « certains auteurs attribuent des valeurs différentes aux deux positions » que l'adjectif épithète occupe par rapport au non dans un syntagme nominal. Selon l'auteur, on estime que l'antéposition correspond à une valeur subjective (un triste personnage), expressive, (*un joli chapeau*), banale, attendue (*cette petite fille*), une valeur numérale (*la dernière séance*), déterminative (*la première séance*), fusion avec son substantif pour former une seule pensée (*cette virginale robe*), expression d'une propriété inhérente (*des vertes prairies*), une valeur affaiblie (*l'unique fils*), un sens figuré (*sa brillante carrière*) et une valeur adverbiale (*un énorme mangeur*). En revanche, dans la postposition, l'adjectif aurait une valeur objective (*un personnage triste*), distinctive (*l'eau pure*), qualificative (la scène première), classificatrice (*la maison verte*), une

information nouvelle (*une robe virginale*), valeur pleine (*le fils unique*), valeur de sens littéral (*une lampe brillante*), d'une subordonnée relative (un mangeur énorme), Tant de caractéristiques qui se chevauchent facilement et qui se prêtent à illustrer plusieurs facteurs !

Par ajout, Nølke (1996) constate que « la nature de l'adjectif jouerait aussi un rôle essentiel » dans son emplacement dans le syntagme nominal. Alors les adjectifs dits élémentaires (petit, grand, beau, ...) seraient antéposés et d'une manière, ceux qui ont des sens large, vague ou à usage fréquent (*vaste, gigantesque, ...*) ; ainsi que les adjectifs relationnels (*français, catholique, ...*) ou de couleur et, plus généralement de sens précis (*spacieux, géant, ...*) ou technique (*ligne circulaire, tige bulbeuse*) seraient postposés. Souvent il y a certains adjectifs qui se placent dans les deux positions avec des sens si différents qu'on peut les qualifier d'homonymes, par exemple, *un pauvre homme* versus *un homme pauvre* et *un brave soldat* versus *un soldat brave*.

Le linguiste suédois Mats Forsgren a montré qu'il faudrait tenir compte d'un certain nombre de facteurs formels ou syntaxiques. Ainsi l'antéposition est plus fréquente si le SN est défini que s'il est indéfini et la même chose pour un nom composé ou polysyllabique. La postposition est favorisée par la présence d'un nom monosyllabique ou un adjectif polysyllabique, si le SN est complément d'attribut ; c'est obligatoire si l'adjectif a des compléments valentiels.

Après un parcours bref des explications données sur la position de l'adjectif épithète dans les approches structurelle, fonctionnelle et cognitive, l'auteur en conclut que « la position de l'adjectif épithète dépend d'un jeu très complexe de facteurs divers, qu'aucune théorie citée ne semble rendre compte de manière satisfaisante de la totalité des observations faites propose » une autre théorie, de la focalisation pour résoudre ce gros problème de la grammaire française. Nous allons parler brièvement de cette théorie plus tard dans ce travail. Il s'avère nécessaire, à ce stade, de brièvement résumer certaines explications linguistiques proposées dans Abeillé et Godard (1999) elles se sont mis d'accord avec d'autre auteurs que plusieurs facteurs : pragmatique, affectif, et informationnel, prosodique interviennent pour déterminer la position de l'adjectif par rapport au nom. Au niveau de la phonétique on dit que plus les adjectifs sont courts plus ils tendent à être antéposés. Mais ceci a été infirmé par Miller et al. (1997). Une autre version qui met en jeu la longueur respective du nom et de l'adjectif a été aussi infirmé dans Wilmet (1981). La seule généralisation phonétique valide est que les adjectifs antéposés sont sujets des phénomènes comme la liaison obligatoire, la dénasalisation (bon ami) ou d'allomorphies (beau/bel).

Sur le plan morphologique une grande majorité des adjectifs dérivés sont postposées sauf les intensionnels qui peuvent occuper les deux positions. De plus, les adjectifs dérivés relationnels doivent être antéposé mais il y a de dérivé des noms qui peuvent être postposés (spectaculaire) évidemment, les sous généralisations morphologiques ne donnent pas accès que partiellement. Au plan sémantique qui semble l'emporter sur la morphologie, selon Abeillé et Godard (1999 :5) il n'y a pas de propriété sémantique générale qui soit liée de manière parfaitement régulière à l'ordre relatif de l'adjectif au nom. Une revue de ce qu'elles ont présenté sur les indicateurs sémantiques, se révèle pléthorique et très complexe. Elles en concluent qu'elles ne pourraient pas proposer des généralisations en se basant sur des propriétés des adjectifs. Syntaxiquement Abeillé et Godard présentent quatre généralisations sur la position des adjectifs épithètes dans le groupe nominal. Selon des

auteurs, leurs analyses de la situation à révéler plusieurs inconsistances et les ont amenés à proposer une théorie de poids des mots pour résoudre le problème.

3. Approche de poids des mots proposée par Abeillé et Godard (1999)

Dans le domaine de la théorie de poids, Abeillé et Godard distinguent les adjectifs lexicalement selon leurs poids : les adjectifs qui sont obligatoirement prénominaux sont légers, ceux qui sont obligatoirement postnominaux sont non légers. Selon les auteures le poids de l'adjectif interagit dans le groupe nominal avec la constituance d'une part, avec l'ordre, d'autre part. Les adjectifs légers (employés nus) ne peuvent s'adjoindre qu'à un nom léger, tandis que les adjectifs non légers, de leur part, peuvent s'adjoindre au N ou nom léger.

Selon leurs hypothèses sur la constituance, « un nom lexical (ou modifié par un adjectif léger se combine avec ses compléments, et les compléments et les ajouts permutent en étant au même niveau de structure. D'autre part, l'adjectif à droite peu avoir porté large sur une coordination de syntagmes, ce qui montre que l'adjectif peu modifier un N non léger. On ne spécifie donc pas le poids du N auquel les adjectifs non légers s'adjoignent, ce qui laisse ouvertes les deux configurations.

En comparant leur théorie de poids, aux autres approches Abeillé et Godard constatent que les syntagmes adjectivaux dont la tête est un adjectif antéposé ou antéposable le sont seulement s'il met en jeu une modification ou une coordination légère et postule qu'un filtre proposé par Williams (1981) est insuffisant pour l'anglais. Elles commentent deux autres approches plus récentes l'une chez Cinque, (1990) ; Rouveret, (1994) et l'autre proposé par Sproat et Shih (1988) et observent que toutes ses approches ne traitent pas de manière suffisante les problèmes posés par la distribution. Abeillé et Godard ont justifiés leurs approches par la nécessité de faire appel à une distinction qui peu d'une part faire la différence entre les items lexicaux et d'autre part rendre compte de la différence entre item lexicaux nus et syntagme ou combinaison légère. Elles déclarent que leur distinction en termes de poids est pertinente pour l'ensemble des problèmes de l'ordre de l'adjectif épithète. Elles en concluent que l'ordre relatif du nom et de l'adjectif épithète dépend à la fois des propriétés de l'item lexicale et du type de syntagme auquel il appartient ; les propriétés ne se ramènent pas à des grandes classes morphologiques ou sémantiques. Elles proposent le trait de poids (léger vs non léger) qui est pertinent pour les mots et les syntagmes) car il peut capter les généralisations concernant le mot en imposant des contraintes liées aux classes appropriées.

4. L'approche modulaire et la théorie de focalisation de Nølle (1996)

Selon Nølle (1996) peu de questions linguistiques ont fait couler autant d'encre que la position de l'adjectif épithète et elle observe que c'est une particularité que la langue française a développée à la perfection où l'emplacement de l'adjectif épithète peut jouer sur des nuances sémantiques et stylistiques très subtiles, un adjectif peut accepter l'antéposition et la postposition sans notable distinction des sens. Tandis que dans d'autres cas, les deux positions correspondent à deux valeurs nettement différentes. Dans d'autres cas encore une seule des deux positions est possible. Par exemple on dira ; *une maison blanche* mais pas **une blanche maison* ; inversement *une petite maison* semble plus naturelle qu'une maison petite. L'auteur se demande quelles en sont les règles que personne ne semble avoir réussi à découvrir ou à expliquer qui pose tant de problèmes surtout au non francophones. Après avoir posé cette problématique, l'auteur cherche à

proposer une nouvelle approche comme solution au problème posé par l'adjectif épithète dans le syntagme nominal en limitant son travail sur les syntagmes nominaux qui contiennent un seul adjectif.

Selon Nølke (1996 : 44), des réflexions sur la position de l'adjectif épithète semblent montrer qu'aucune théorie unitaire ne saurait rendre compte de tous les faits observés ou les expliquer et tout porte à croire que qu'il n'existe aucun facteur décisif. Comme toute une série de facteurs semble interagir, la première tâche sera de juger les poids relatifs des facteurs et une approche modulaire s'est alors imposée. En partant de l'hypothèse que les différents effets qu'on peut observer – depuis les propriétés formelles et syntaxiques jusqu'aux effets stylistiques – peuvent de manière modulaire être expliquées comme le résultat d'une interaction *réglée* des phénomènes impliqués (Nølke 1994) pour en relever des principes *indépendants* de la problématique considérée.

D'après Nølke (1996), l'analyse modulaire de l'adjectif épithète va rendre compte de tous les phénomènes proprement linguistiques qui jouent un rôle pour le choix de sa position alors que les facteurs extralinguistiques par certains auteurs seraient expliqués comme des effets de sens. L'auteur a dressé alors la liste suivante de tous les facteurs ou phénomènes à expliquer :

- le sémantisme de l'adjectif ;
- le sémantisme du substantif ;
- la structure morphosyntaxique de l'adjectif
- la structure morphosyntaxique du substantif ;
- la position et la fonction du SN dans phrase
- la rection syntaxique interne du SN ;
- la prosodie.

On aura donc besoin de modules s'occupant des analyses sémantiques et morphosyntaxiques des mots de la phrase ; analyse qui repose sur deux idées fondamentales de la primauté de la focalisation dans l'explication, ce sont :

- i. Le locuteur a un choix sur lequel pèse des contraintes des forces différentes.
- ii. Un facteur très fort est la focalisation.

L'auteur prône qu'on « peut dire que le sens d'un adjectif épithète en emploi concret se déduit d'un jeu de facteurs dont le plus important est la focalisation », facteur crucial apparemment négligé par les linguistes du domaine.

Sur cette conception de l'explication modulaire des facteurs et phénomènes impliqués dans l'emploi de l'adjectif épithète, Nølke (1994) fonde sa théorie de la focalisation qui combine les facteurs et les phénomènes mentionnés ci-dessus. La théorie de la focalisation, se résume, comme un « foyer » qui est le résultat d'un acte de focalisation qui a lieu au moment de l'énonciation ; caractérisée par trois propriétés constitutives et interdépendantes :

- a. Syntagmatique – le « foyer » se manifeste dans un énoncé comme touchant une partie de la chaîne parlée linéaire (une série de mots ou un seul mot, ...)
- b. Paradigmatique – le « foyer » présenté comme résultant d'un choix fait entre éléments d'un paradigme à rétablir par celui qui fait l'interprétation.
- c. Intentionnel – le choix paradigmatique effectué dans un but : visée de la focalisation, compris par celui qui fait l'interprétation.

Ainsi définie, la focalisation semble correspondre à l'idée que se font la plupart de linguistes du phénomène en cours de discussion. Pour l'analyse de l'adjectif épithète, le « foyer » (simple) est marquée syntaxiquement pour autant que toute phrase renferme un domaine de focalisation (une partie de la phrase qui est le site de la focalisation), dans une arborescente de la phrase où le mot est une unité minimale. En effet, tout énoncé donne lieu à une seule focalisation majeure (simple) et tout groupe rythmique a une focalisation mineure, ces deux focalisations se confondent à l'intérieur des groupes rythmiques terminaux, influant alors sur l'ordre de mots dans les groupes concernés. La focalisation simple est liée directement à la présence de montées et de descentes mélodiques qui délimitent les groupes rythmiques, Sémantiquement, les traits sémantiques spécifiques dans les foyers seront soulignés alors que ceux au dehors du foyer seront atténués ; raison pour laquelle un mot focalisé garde son sens plein tandis qu'un mot non focalisé perd de sa valeur sémantique.

En conséquence de la focalisation qui a lieu à l'intérieur de chaque SN, la fin des SN sont marquées par des délimiteurs prosodiques et dans le cas de d'une focalisation simple (ayant un seul adjectif), on aura un seul groupe rythmique. Si la structure dégagée pour la focalisation mineure est admise pour la focalisation majeure, on aura les deux structures suivantes :

- Antéposition : (Adjectif (Nom))
- Postposition : (Nom (Adjectif))

Ces deux structures nous donnent les règles suivantes :

- i. Un adjectif antéposé ne constitue à lui seul un foyer : ou bien il est focalisé avec le nom qu'il qualifie, ou bien se trouve en dehors du foyer.
- ii. Un adjectif postposé est toujours focalisé : ou bien il forme le foyer avec le nom qu'il qualifie, ou bien il est seul à être focalisé.

L'auteur en conclut son approche modulaire permet de placer l'étude dans un cadre général tout en rendant compte de tous les phénomènes impliqués dans la distribution de l'adjectif épithète dans le SN et la voie est ouverte à des études plus simples et plus explicatives.

5. Synthèse de l'analyse documentaire

Tout en appréciant les contributions faites par des linguistes, surtout Nølke d'une part, Abeillé et Godard de l'autre part, vers la résolution des problèmes posée par la place de l'adjectif épithète dans le SN, nous avons observé la remarque de Nølke (1996) en fin de son article, qui fait appel à des études plus simples et plus explicatives montre qu'elle est au courant des explications complexes qu'exigent son approche modulaire. Nous voulons toutefois avouer que l'approche modulaire est très intéressante et tend à prendre toute les subtilités du sujet en compte globalement ; son approche est plus simple que celle d'Abeillé et Godard (1999), l'approche de poids de mots qui met en jeu de des illustrations et explications plus complexes.

Nous avons également pris en compte le conseil de Vaugelas (1647) cité par Nølke (1996) qu'après avoir bien cherché et qu'il n'a pas pu établi aucune règle pour la distribution de l'adjectif épithète dans le SN, le plus grand secret pour résoudre le problème est de consulter l'oreille. Nous sommes d'avis que le conseil peut passer aux français et peut-être les francophones, mais qu'en -est-il pour les non-francophones ? Cela nous ramené à une

question similaire posée par Nølke (1996) en réaction au conseil de Vaugelas. A propos des apprenants de FLE au Ghana par exemple, soulignons que ce problème posé par l'adjectif épithète en français est absent dans l'anglais langue seconde ou l'épithète est toujours antéposé mais postposé dans les langues maternelles. Par exemples :

Anglais - *The tall fat policeman is angry.* (les deux épithètes, tall et fat sont antéposés au nom, policeman)

Ewe - *Kpovits koko lolo la do dziku.* (les deux épithètes, koko et lolo sont postposés au nom, Kpovits)

Twi - *Akoda kitiwa no yare* (l'adjectif épithète *kitiwa* est postposé au non *akoda*)

Donc, la nouvelle situation de l'adjectif épithète en français, où il y a antéposition, la postposition et parfois les deux à la fois peut être une source forte de confusion chez les apprenants de FLE. En fait, les explications et les théories sur le sujet ne sont pas adéquates pour la compréhension et l'emploi des phénomènes impliqués. Passons à ce stade à la partie empirique de ce travail.

6. Données empiriques sur la position de l'adjectif épithète

Il s'agit, dans cette section de la présentation, de la méthodologie déployée pour la constitution d'un corpus et la collecte de données.

7. Méthodologie

Notre population de référence est constituée des étudiants de FLE en première année à la University of Media, Arts and Communication - Institute of Languages (UniMAC-IL), Accra, Ghana; au nombre de 33. Ce même nombre a été retenu par échantillonnage par resampling (Sarantakos, 2005). L'outil de collecte de données est un test linguistique de cinq items sur la position de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal. Les données ainsi recueillies ont été analysées de manière descriptive.

8. Analyse des données du test linguistique

L'analyse globale des données recueillies auprès de 33 étudiants met en évidence des difficultés importantes liées à la position de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal français. Sur les 165 réponses analysées, correspondant aux cinq items proposés, 70 réponses sont correctes, soit un taux global de réussite de 42,4 %, contre 95 réponses incorrectes, représentant 57,6 % des réponses. Ces résultats suggèrent que la maîtrise de la distribution de l'adjectif épithète demeure relativement faible chez les apprenants interrogés.

L'item 1, *Elle porte une robe.....* (belle): enregistre le taux de réussite le plus faible, avec seulement 15,2 % de réponses correctes. En revanche, 84,8 % des étudiants ont produit une réponse incorrecte, la forme *une robe belle* étant particulièrement fréquente. Cette proportion d'erreurs est particulièrement élevée. La majorité des étudiants ont produit la structure **une robe belle*, ce qui montre une tendance importante à placer l'adjectif après le nom. Ce résultat est intéressant dans le cadre de l'étude de la distribution de l'adjectif épithète, car *belle* appartient aux adjectifs qui se placent généralement avant le nom dans cette construction : *une belle robe*. La forte proportion de réponses telles que **une robe belle* peut donc être interprétée comme une difficulté liée à la position de l'adjectif. On peut également envisager l'influence de la règle générale selon laquelle l'adjectif qualificatif peut fréquemment être placé après le nom en français. Les apprenants semblent ainsi appliquer une règle générale de postposition à un adjectif qui, dans ce contexte, demande la

preposition. Cette tendance révèle une difficulté à maîtriser la préposition de certains adjectifs qualificatifs et pourrait traduire une généralisation de la tendance à placer l'adjectif après le nom.

L'item 2, *Kofi a une -----voiture(neuve)*: présente également un taux d'erreur élevé. Seulement 36,4 % des réponses sont considérées comme correctes, contre 63,6 % d'erreurs. Une proportion importante des étudiants a proposé la structure *une neuve voiture*. Il convient toutefois de signaler que certains participants ont utilisé *une nouvelle voiture*. Cette réponse mérite une attention particulière : elle ne doit pas être automatiquement considérée comme une erreur grammaticale, puisque *nouvelle* est grammaticalement possible et signifie simplement autre chose de *neuve*. Cette dernière forme est grammaticalement possible, mais elle ne correspond pas exactement au sens de *une voiture neuve*. L'analyse des erreurs doit donc distinguer les erreurs de position des variations lexicales ou sémantiques. Les erreurs montrent principalement une tendance à produire *une neuve voiture*. Une distinction importante à faire, si l'objectif de l'item est spécifiquement de tester la position de l'adjectif *neuf*, doit être :

- *une voiture neuve* → réponse attendue ;
- *une nouvelle voiture* → structure grammaticale, mais changement lexical/sémantique ;
- **une neuve voiture* → erreur de position.

Pour l'item 3, *Ils boivent un café..... (chaud)*: le taux de réussite est de 30,3 %, tandis que 69,7 % des réponses sont incorrectes. La réponse incorrecte la plus fréquente est **Ils boivent un chaud café*. Ce résultat montre que les apprenants rencontrent également des difficultés avec les adjectifs qui sont normalement postposés au nom dans ce type de construction. On observe donc un phénomène intéressant : les étudiants ne commettent pas seulement des erreurs de postposition. Certains ont également tendance à préposer l'adjectif, produisant **un chaud café* au lieu de *un café chaud*. Cela confirme que la distribution de l'adjectif épithète constitue une difficulté pour les apprenants.

L'item 4, *Notre professeur est gentil (nouveau)* obtient les meilleurs résultats. En l'occurrence, 75,8 % des apprenants fournissent la réponse attendue, contre 24,2 % de réponses incorrectes. Ce résultat indique une meilleure maîtrise de la préposition de l'adjectif *nouveau*. Ce résultat contraste fortement avec celui de *belle* (15,2 %) et de *chaud* (30,3 %). La majorité des apprenants semblent donc maîtriser relativement bien la construction : *notre nouveau professeur*. L'adjectif *nouveau* est fréquemment placé avant le nom, et les étudiants semblent avoir mieux assimilé cette structure que celle de *belle*.

Ensuite, l'analyse révèle quatre types d'erreurs présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Types d'erreurs commises par les étudiants

Type d'erreur	Exemple	Interprétation
Postposition erronée	une robe belle	Adjectif placé après le nom au lieu d'avant
Préposition erronée	un chaud café	Adjectif placé avant le nom au lieu d'après
Modification lexicale	une nouvelle voiture	Substitution de <i>neuf</i> par <i>nouveau</i>
Réponse fragmentaire	Belle, Chaud, Nouveau	Réponse incomplète

Selon le tableau 1, les types d'erreurs dans les productions écrites des étudiants sont : la postposition erronée, la préposition erronée, la modification lexicale la réponse fragmentaire. Au fait, ces erreurs font preuve de trois difficultés particulières chez les étudiants qui ont participé à l'étude, à savoir : difficultés morphosyntaxique (forme ou sélection), lexicale (substitution de l'adjectif) et de position (incorrecte).

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les étudiants ne semblent pas avoir complètement acquis les règles régissant la distribution de l'adjectif épithète en français. Les erreurs observées concernent principalement l'inversion de la position attendue de l'adjectif, avec des productions telles que **une robe belle*, **une neuve voiture* et **un chaud café*. Ces résultats permettent de considérer la position de l'adjectif épithète comme une source potentielle de difficultés dans l'apprentissage du français langue étrangère.

Les données montrent également que la difficulté n'est pas uniforme pour tous les adjectifs. Le taux élevé de réussite obtenu avec *nouveau professeur* contraste avec les faibles taux enregistrés pour *belle robe* et *café chaud*. Cette variation pourrait s'expliquer par les propriétés lexicales des adjectifs, leur fréquence dans l'input des apprenants, leur degré de familiarité ainsi que par les règles de position qu'ils doivent mobiliser. Il serait donc pertinent de compléter cette analyse systématique des différents types d'erreurs afin de déterminer plus précisément les stratégies utilisées par les étudiants.

En définitive, ayant exposé et examiné la problématique de l'adjectif épithète dans le syntagme nominal soutenu par une analyse de données empiriques, nous voulons dire que le modèle de Nølke (1994, 1996), peut être apte à aider la compréhension de faits si elle est davantage harmonisée et simplifiée. Notons que ce modèle de Nølke qui a été signalé au départ comme une théorie est qualifié d'hypothèse en fin de l'article par l'auteur. Cela veut dire qu'elle évolue toujours, alors c'est vraiment une voie ouverte pour des études vers la résolution du problème.

Références

- Abeillé, A. et Godard, D. (1999) : La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots. Paris Diderot University.
- Fox, G. (2014) Peut-on expliquer l'acquisition de l'alternance de l'adjectif en français à partir de l'input ?. *Language, Interaction and Acquisition*, 5. DOI: [10.1075/lia.5.1.05fox](https://doi.org/10.1075/lia.5.1.05fox)
- Giry-Schneider, J. et Laporte, E. (2011) : Classer et décrire les adjectifs du français. *Lexicon-Grammar of French*. University of Paris –Est.
- Henkel, D. (2016) L'antéposition de l'adjectif : quelles contreparties sémantiques ?. *SHS Web of Conferences*, 27. DOI: [10.1051/shsconf/20162712007](https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712007)
- Miletic, A., & Thuilier, J. (2021) Minimisation de la longueur des dépendances et position de l'adjectif épithète en français et en serbe. *Langages*, N° 223. DOI: [10.3917/lang.223.0081](https://doi.org/10.3917/lang.223.0081)
- Nølke, H. (1996) : « Ou placer l'adjectif épithète ? » Focalisation et modulaire Langue Française. 111, (pp.38-58). Paris : Edition Kimé.
- Nølke, H. (2001) : « La position de l'adjectif épithète ». *Le regard du locuteur 2: Pour une linguistique des traces énonciatives* (pp. 165-165). Paris: Éditions Kimé.
- Roadman, A. (2025) Adjective positioning in French. *Isogloss. Open Journal of Romance Linguistics*, 11. DOI: [10.5565/rev/isogloss.487](https://doi.org/10.5565/rev/isogloss.487)
- Sarantakos, S. (2005) *Social Research*. 3rd Edition, Palgrave Mac-Millan, New York.
- Xie, Z. & Hemforth, B. (2025) L'acquisition du placement de l'adjectif épithète en français L2 par les apprenants sinophones : la surgénéralisation du principe « court-avant-long » ?. *Lidil*, 71. DOI: [10.4000/13vas](https://doi.org/10.4000/13vas)

Annexe

Test linguistique sur la position de l'adjectif épithète

Consigne: Complétez les phrases suivantes en mettant l'adjectif entre parenthèses avant ou après le nom.

Elle porte une robe..... (belle).

Kofi a une -----voiture(neuve).

Ils boivent un café..... (chaud)

Notre professeur est gentil (nouveau)

Tu es un étudiant (intelligent)

Grille de correction

Elle porte une belle robe.

Kofi a une voiture neuve.

Ils boivent un café chaud.

Notre nouveau professeur est gentil.

Tu es un étudiant intelligent.